

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Demande déposée le 10/06/2022

Par : Madame LEMAITRE Audrey

Demeurant à : 25 Allée Danton
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Représenté par :

Pour : Modification du portail

Sur un terrain sis à : 25 Allée Danton - E60 - ZONE UG

référence dossier

N° DP 093057 22 B0079

Surf. taxable créée : 0 m²

Surf. de plancher créée : 0 m²

Nb logement existant : 1

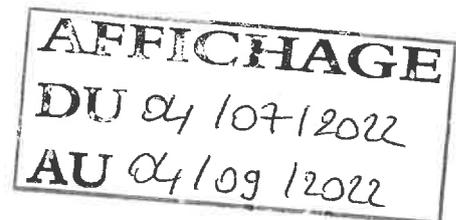
Nb logement créé : 0

Place(s) ext. créée(s) : 0

Destination : Habitation

Le Maire :

Vu la déclaration préalable susvisée ;
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment l'article R 421-17 ;
Vu l'arrêté n° 2020-822 du 20/11/2020 portant délégation de signature à M. SARDA ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 31/01/2017 et modifié le 20/07/2018 ;
Vu l'avis de dépôt en mairie en date du 13/06/2022 ;



ARRETE :

ARTICLE 1 : Le projet décrit dans la présente déclaration préalable **EST ACCORDE**.

ARTICLE 2 : Les prescriptions suivantes devront être respectées :

- En cas d'occupation du domaine public en cours de chantier, il conviendra d'obtenir une permission temporaire auprès du service voirie (Tél 01 72 59 19 14 ou service.voirie@lespavillonsousbois.fr).
- Le présent arrêté n'a pas pour objet d'accorder les éventuelles constructions qui n'auraient pas fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme antérieure ;

Le 29 JUN 2022

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué



Patrick SARDA

Déposé en Préfecture

Le - 4 JUIL. 2022